

A l'attention du médecin traitant

Date : 16 mars 2019

Objet : Certificat d'inaptitude

Madame, Monsieur,

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, ainsi que le décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 réaffirment le caractère obligatoire de l'éducation physique et sportive, et le caractère exceptionnel de l'exemption.

Ainsi, les textes et programmes d'EPS demandent aux enseignants d'aménager leur enseignement et leurs évaluations pour qu'ils s'adaptent **à tous les élèves**.

Sauf cas exceptionnel, nous sommes en mesure, au Lycée Jeanne Antide, de proposer des activités et des évaluations tenant compte des inaptitudes partielles des élèves, soit en adaptant des règles spécifiques au type d'inaptitude ou de handicap (cas de l'obésité ou de l'asthme par exemple), soit en aménageant des épreuves respectant davantage l'organisme de ces élèves (expression corporelle, marche d'orientation...). Pour cela, nous avons besoin de votre avis.

Nous vous remercions de renseigner le certificat médical au dos qui, sans dévoiler le secret médical, permet de délimiter les possibilités physiques de cet élève.

Merci de bien vouloir déterminer une éventuelle inaptitude en termes fonctionnels et **cocher les fonctions qui peuvent être sollicitées chez votre patient**.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Christine METRA
Directrice Adjointe

**CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE
A LA PRATIQUE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (E.P.S)
ANNEE SCOLAIRE 2019 / 2020**

Je soussigné(e).....

Docteur en médecine exerçant à

Certifie, en application du décret n° 88-977 du 11/10/1988, avoir examiné l'élève :

NOM Prénom

Né(e) le

Scolarisé(e) au Lycée Jeanne Antide - 55 Impasse du Brévent 74930 REIGNIER

Et constaté ce jour que son état de santé entraîne :

une inaptitude partielle, du au

Afin de permettre une adaptation de l'enseignement aux possibilités de l'élève, merci de préciser en terme de capacités fonctionnelles ce que l'élève peut faire ou non, ainsi que le type d'efforts autorisés (Cochez) et déconseillés.

Mouvements essentiels	Autorisé	Déconseillé	Types d'efforts	Autorisé	Déconseillé
Marcher			Efforts longs et modérés		
Courir			Efforts intenses et brefs		
Sauter			Types de situation	Autorisé	Déconseillé
Lancer			Activités aquatiques		
S'accroupir			Activités en hauteur		
Déplacements latéraux			Selon des conditions climatiques particulières :		
Lever / Porter					
Rotations				
Autres :			Commentaires éventuels :		
.....					

une inaptitude totale, dans le cas où il n'y a aucune capacité fonctionnelle,

Du Au

. Nombre de cases cochées « Déconseillé » (en toutes lettres) :

. Signature, date et cachet du médecin